

Assemblée générale des actionnaires

14 AVRIL 2026 - PARIS



Avertissement

Cette présentation peut contenir des objectifs et des informations de nature prospective concernant la situation financière, les résultats opérationnels, les activités et la stratégie de développement de VINCI.

Ces objectifs et informations sont fondés sur des hypothèses qui peuvent s'avérer inexactes et sont dépendantes de facteurs de risques et d'incertitudes importants. Ces informations n'ont de valeur qu'au jour de leur formulation et VINCI n'assume aucune obligation de mise à jour ou de révision des objectifs due à des informations nouvelles ou à des événements futurs ou autres, sous réserve de la réglementation applicable.

Des informations supplémentaires sur des facteurs qui pourraient avoir un effet sur les résultats financiers de VINCI sont contenues dans les documents déposés par le Groupe auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) et disponibles sur le site Internet du Groupe www.vinci.com ou sur simple demande au siège de la société.



Xavier Huillard

Président de VINCI





Ordre du jour

Ordre du jour

Partie ordinaire

- Approbation des comptes consolidés et sociaux de l'exercice 2025 et affectation du résultat
- Renouvellement des mandats d'administrateur de MM. Xavier Huillard, Claude Laruelle et René Medori
- Ratification de la cooptation de M. Frédéric Nougarede en qualité d'administrateur représentant les salariés actionnaires
- Fixation du montant global annuel de la rémunération des membres du Conseil d'Administration
- Renouvellement de la délégation de pouvoirs au Conseil d'Administration en vue de l'achat par la Société de ses propres actions
- Approbation des politiques de rémunération des membres du Conseil d'Administration et des dirigeants mandataires sociaux exécutifs et non exécutifs / Approbation du rapport sur les rémunérations et des éléments de la rémunération versée en 2025 ou attribuée au titre de 2025 à MM. Xavier Huillard et Pierre Anjolras

Ordre du jour

Partie extraordinaire

- Autorisation de réduire le capital social par l'annulation d'actions autodétenues
- Délégations de compétence pour procéder à des augmentations de capital réservées au profit des salariés du Groupe en France et à l'étranger avec suppression du droit préférentiel de souscription
- Modifications statutaires

Déroulé 2026

1

Le film de l'année

2

Performance 2025

Performance sociale

Performance environnementale

Performance économique

Performance financière

3

Perspectives

4

Gouvernance

5

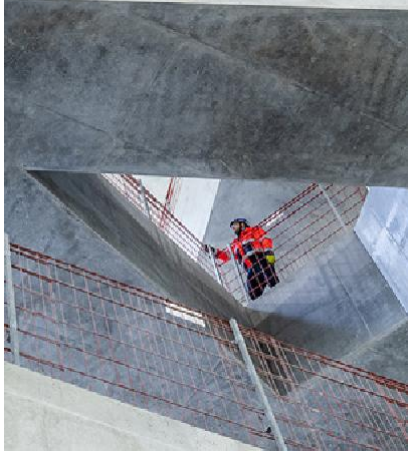
**Rapports des
commissaires aux
comptes**

6

Séance de questions

7

Vote des résolutions



1

Le film
de l'année 2025

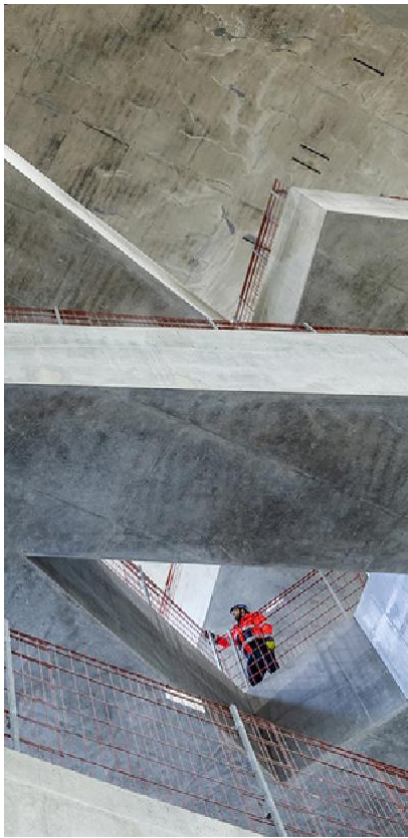




Pierre Anjolras

Directeur général de VINCI





2

Performance 2025





Performance sociale

La sécurité, première priorité, chaque jour sur chaque projet



**0 accident avec arrêt dans
76 % des entreprises de VINCI**

**3,5 millions d'heures
de formation
en santé, sécurité et sûreté**

Créer des emplois durables



294 000

collaborateurs et collaboratrices dans le monde

+ 85 000
personnes recrutées
+ 10 000
de moins de 25 ans

93 %
des personnes
recrutées
en CDI

29 %
de femmes parmi
les managers
recrutés

Agir au cœur des territoires

En France

6 500

collégiens accueillis
en stage de 3^e

8 500

jeunes en alternance

4 000

personnes éloignées de l'emploi
dans des parcours d'insertion



Développer l'employabilité



232 000
collaborateurs formés

24 heures
de formation par collaborateur

100
centres de formation

730 000
cours en ligne

Faciliter l'engagement citoyen



**15 fondations en réseau
dans le monde**



**7,2 millions d'euros
de dotations
pour l'ensemble des fondations**

Associer les collaborateurs au capital

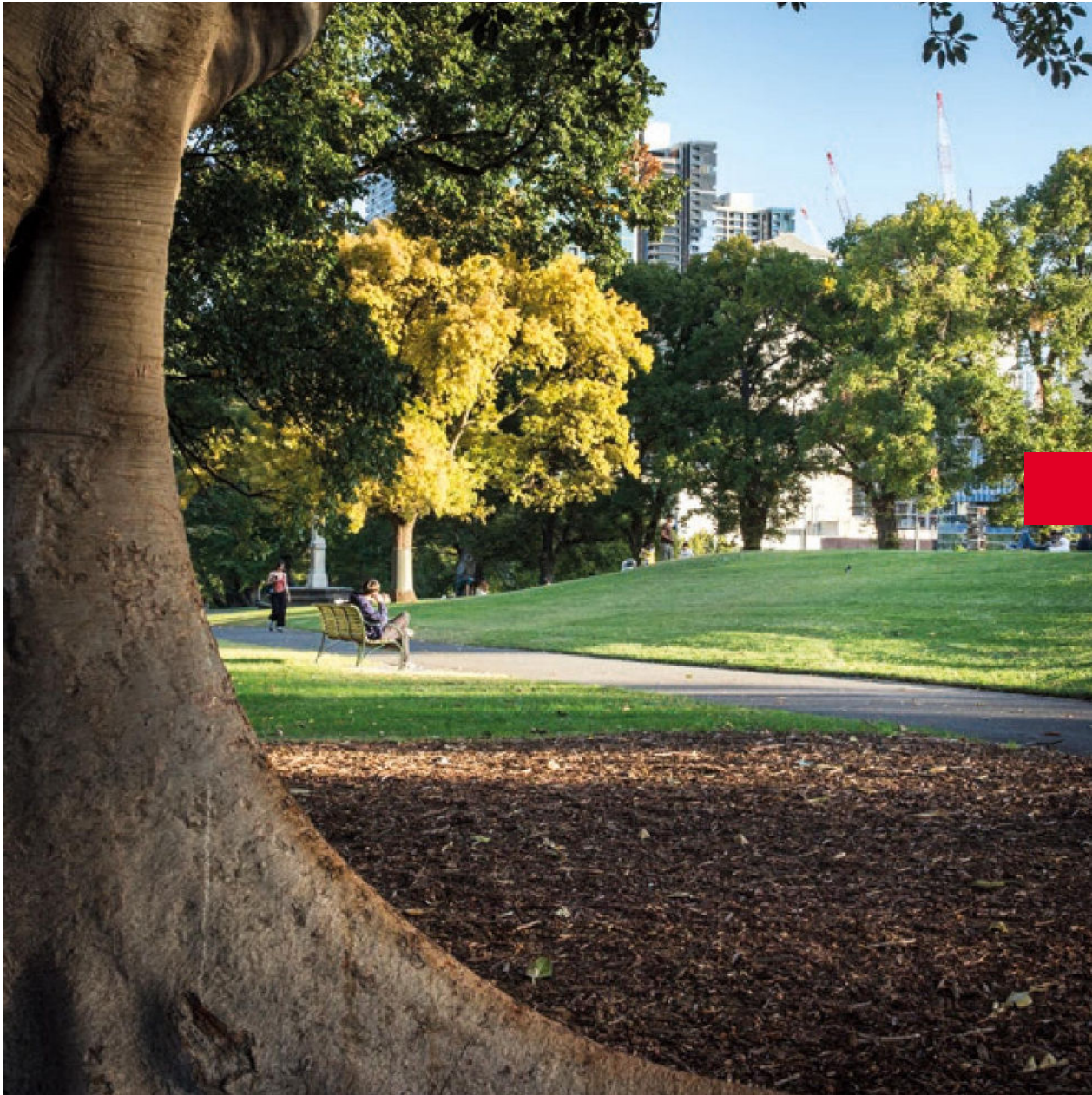
VINCI 

3^e

entreprise du CAC 40
pour l'actionariat salarié

176 000 collaborateurs
et anciens collaborateurs actionnaires

11,3 % du capital de VINCI détenu (8 Mds€)

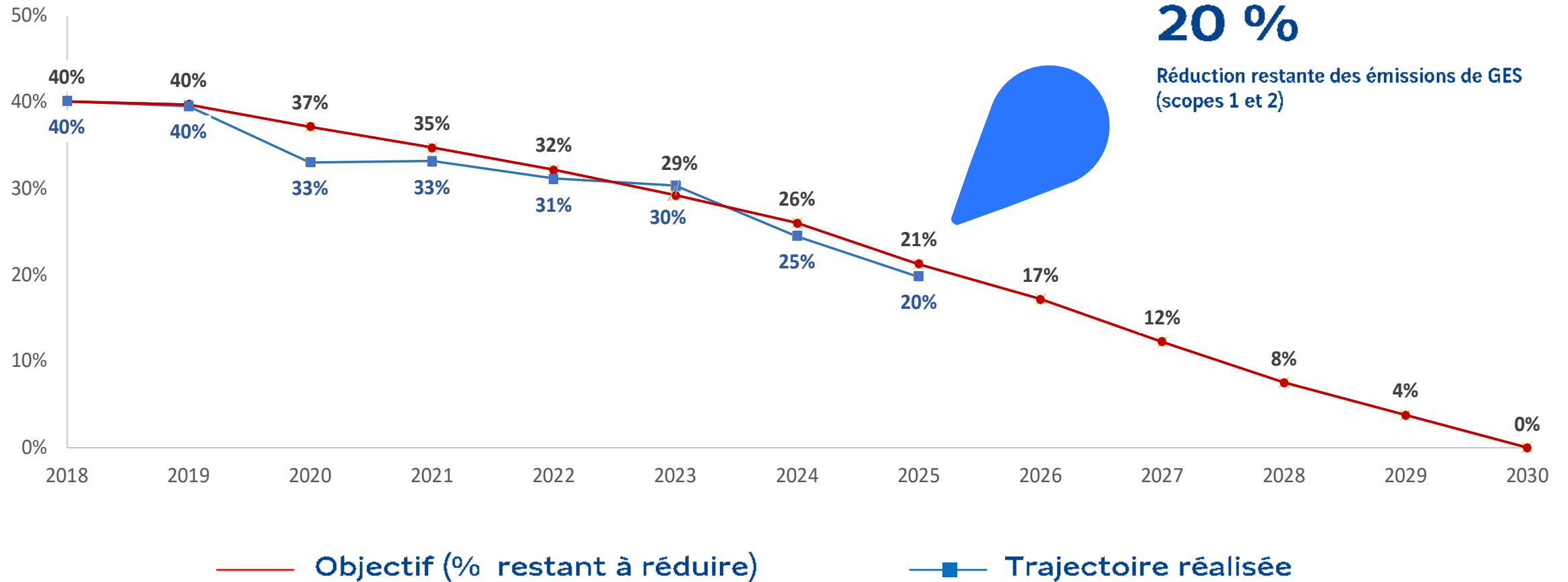


Performance environnementale

Trajectoire carbone 2025

Émissions de gaz à effet de serre au 31.12.2025 (scopes 1 et 2)

Données en valeur **absolue**, retraitées de l'impact des acquisitions



Ambition environnementale de VINCI et performance 2025



Agir pour le climat



Optimiser les ressources
grâce à l'économie circulaire

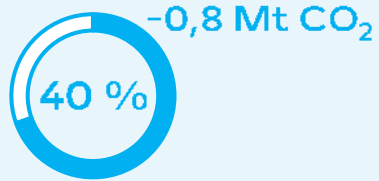


Préserver les
milieux naturels

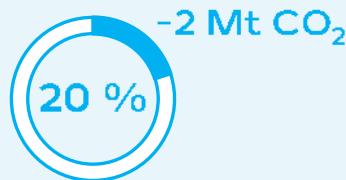
AMBITION 2030

PERFORMANCE 2025

Réduction de 40 %
des scopes 1 et 2
d'émissions
de GES vs. 2018



Réduction de 20 % du
scope 3 d'émissions
de GES vs. 2019



AMBITION 2030

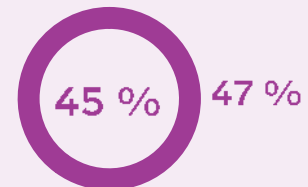
2025

PERFORMANCE

20 Mt de matériaux
recyclés produits par
VINCI Construction



Agrégats d'enrobés
réutilisés sur les
chantiers de
VINCI Autoroutes
chaque année



AMBITION 2030

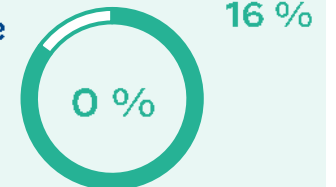
2025

PERFORMANCE

Zéro produits
phytosanitaires
utilisés sur les sites
des concessions



Zéro artificialisation nette
de VINCI Immobilier
en France



Nos métiers contribuent à la transition environnementale



Production d'énergie
renouvelable et nucléaire



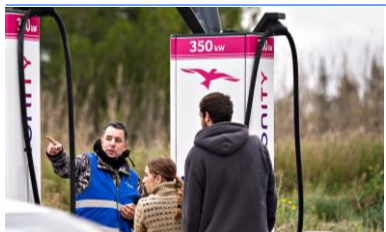
Transport et
distribution d'électricité



Infrastructures
ferroviaires pour une
mobilité bas carbone



Infrastructures de
mobilités douces – pistes
cyclables et zones
piétonnes



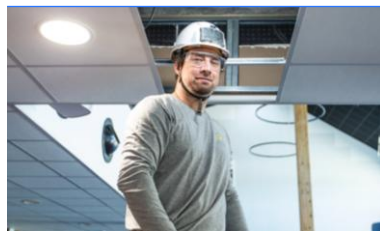
Infrastructures
d'électromobilité



Usines de traitement
d'eau et réseaux



Réhabilitation du bâti



Efficacité énergétique

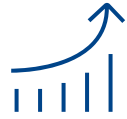
48 %
du chiffre
d'affaires
est éligible
à la
taxonomie
européenne



Performance
économique

Faits marquants 2025

Performance économique remarquable



Hausse du
chiffre d'affaires

74,6

milliards d'euros (+ 4 %)



Progression du
résultat net

4,9

milliards d'euros (+ 1 %)



Cash-flow libre
record

7,0

milliards d'euros

Forte présence à l'international



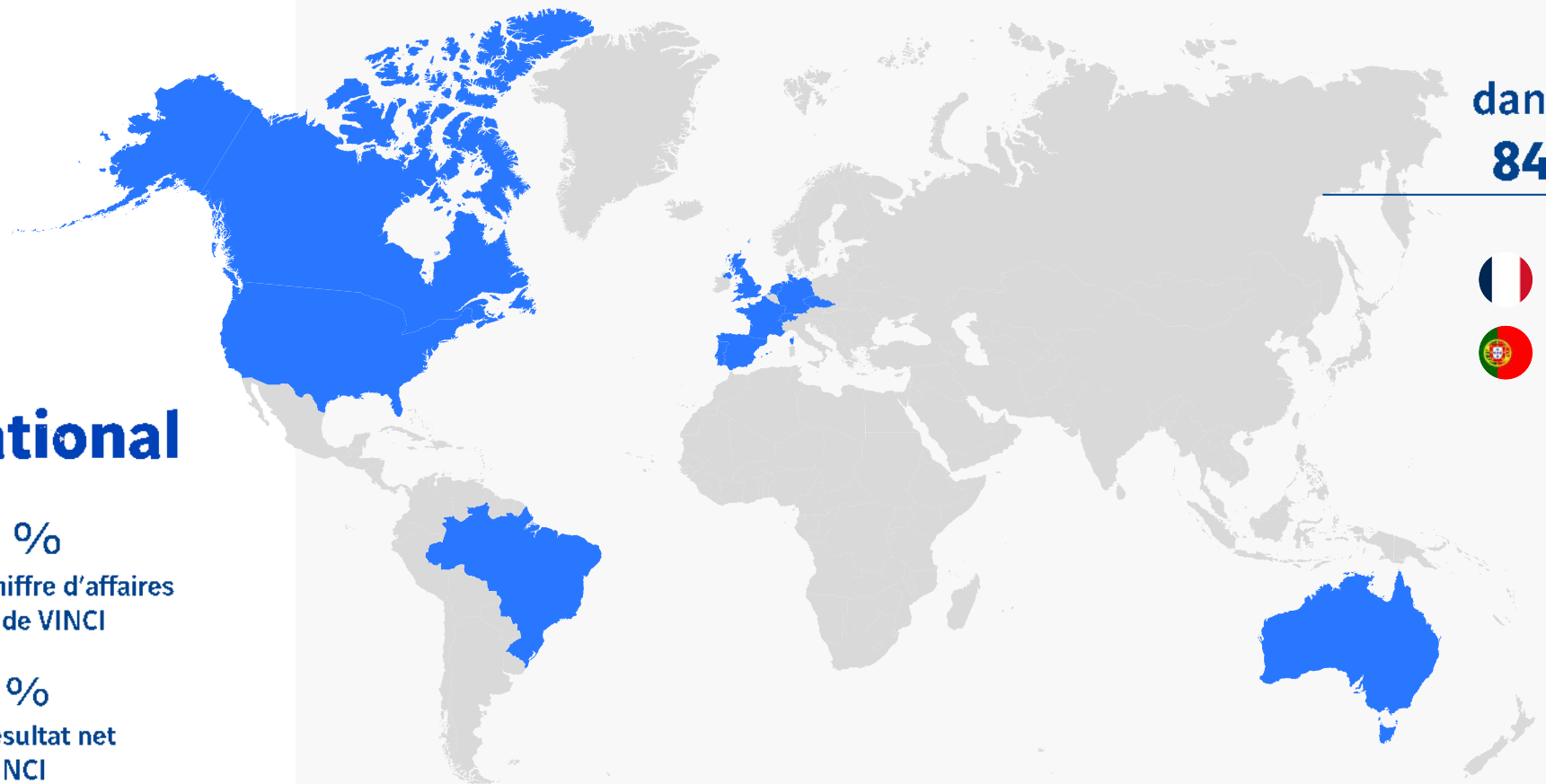
International



59 %
du chiffre d'affaires
total de VINCI



56 %
du résultat net
de VINCI



Chiffre d'affaires 2025

74,6 Mds€

dans >120 pays dont

84 % dans 12 pays



Premier gestionnaire privé
d'aéroports dans le monde

Plus de 70 aéroports gérés
dans 14 pays

Actifs de classe mondiale

Excellence opérationnelle

Politique d'intégration efficace



Concessions en 2025

VINCI Airports

Chiffre d'affaires

4,8 Mds€

Δ 2025/2024 + 6 %

Effectif en fin d'année

13 200

Faits marquants

- 334 M de passagers : + 5 %
- Fortes progressions :
 - Mexique
 - Édimbourg
 - Budapest
- 400 nouvelles lignes

Premier opérateur privé
d'autoroutes dans le monde

8 200 km gérés
dont 3 750 km à l'international
dans 14 pays

Actifs de classe mondiale

Excellence opérationnelle

Politique d'intégration efficace



Concessions en 2025

VINCI Autoroutes

Chiffre d'affaires

6,7 Mds€

Δ 2025/2024 + 2,3 %

Effectif en fin d'année

5 200

Faits marquants

- Trafic : + 0,9 %
- Escota : approbation du programme de travaux de fin de concession

VINCI Highways

Chiffre d'affaires

543 M€

Δ 2025/2024 + 35 %

Effectif en fin d'année

3 000

Faits marquants

- Trafics solides
- Brésil : 1 200 km d'autoroutes gérées
 - Intégration réussie de Via Cristais
 - Entrevias consolidée par intégration globale



Services à l'énergie en 2025

Leader mondial des services à l'énergie

Qualité d'exécution reconnue
Solide *track-record*
Focus sur les marges et la
génération de cash



VINCI Energies Cobra IS

Chiffre d'affaires

29,6 Mds€

Δ 2025/2024 + 7,8 %

Effectif en fin d'année

153 300

Faits marquants

- Allemagne : 1^{er} marché à l'international
- 33 acquisitions par VINCI Energies :
+ 700 M€ de CA en année pleine
- Activités de fonds de commerce
(88 % du total)
Croissance soutenue : + 6 %
- Grands projets (12 % du total)
Forte croissance : + 24 %
Projets stratégiques pour la transition
et la souveraineté énergétiques :
 - en Allemagne
 - au Brésil
 - en Australie

Leader mondial de la construction

Sélectivité
Qualité d'exécution reconnue
Focus sur les marges et la génération de cash



Construction en 2025

VINCI Construction VINCI Immobilier

Chiffre d'affaires

33,2 Mds€

Δ 2025/2024 + 1,0 %

Effectif en fin d'année

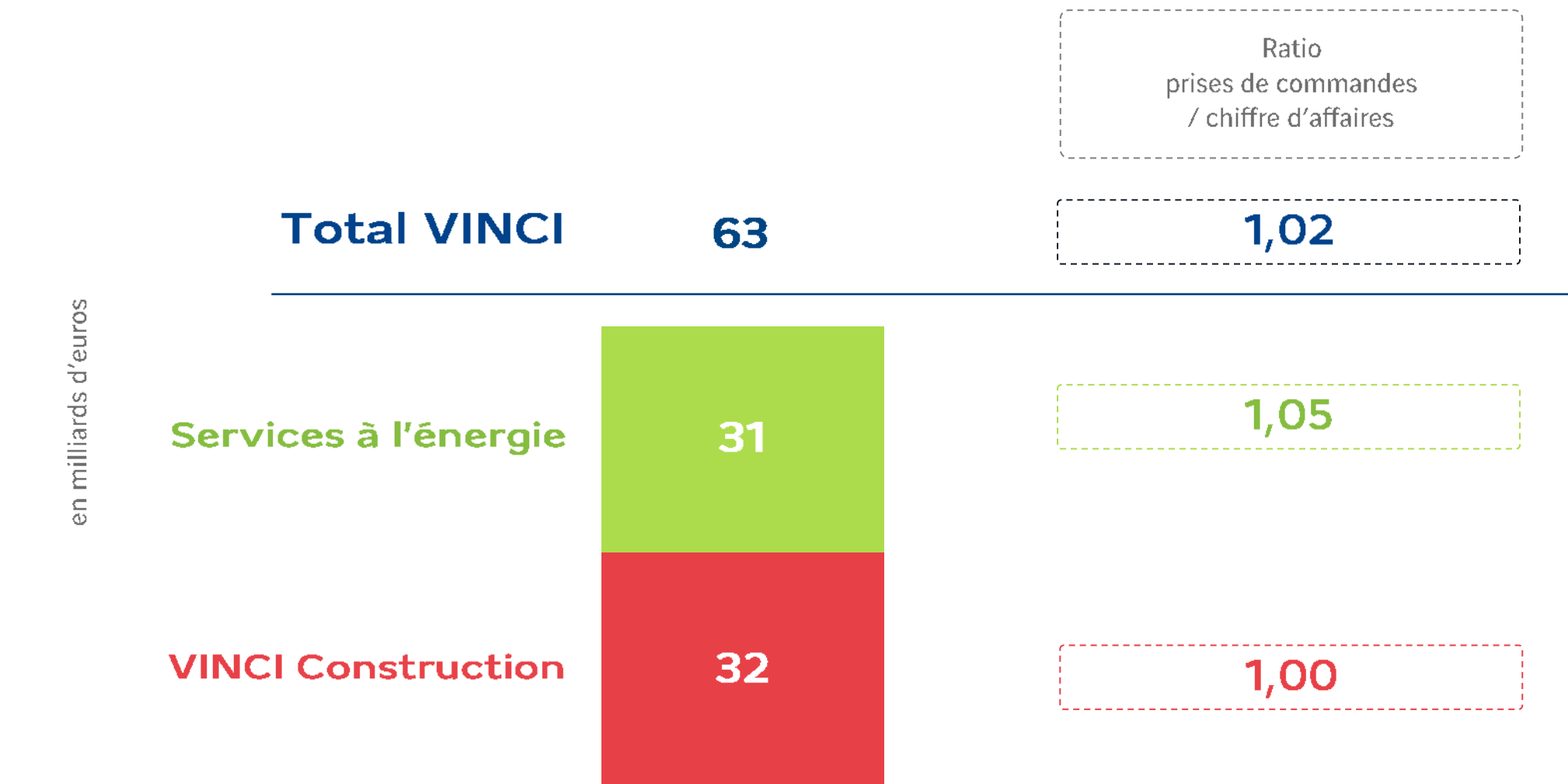
118 000

Faits marquants

- Bonne résistance des activités de fonds de commerce :
 - travaux routiers
 - travaux ferroviaires
 - travaux hydrauliques
 - réhabilitation bâimentaire
- Réseaux de spécialité soutenus dans le nucléaire
- Contraction de l'activité des grands projets (11 % du total)
- Résilience de VINCI Immobilier, dans un marché de la promotion toujours difficile en France

Prises de commandes 2025 à un niveau élevé

Supérieures au chiffre d'affaires





Performance financière



Christian Labeyrie

Directeur général adjoint et directeur financier



Croissance du chiffre d'affaires tirée par les services à l'énergie et les concessions

Chiffre d'affaires total 2025 VINCI

74 599 M€

+ 2 977 M€ vs 2024

vs 2024 | **+ 5,1 %** à
change constant

+ 2,6 %
Organique

+ 2,5 %
Croissance
externe

- 1,0 %
Change

Services à l'énergie

29 612 M€

vs 2024 | **+ 2 134 M€**
+ 7,8 %

Concessions

12 219 M€

vs 2024 | **+ 569 M€**
+ 4,9 %

Construction

33 241 M€

vs 2024 | **+ 315 M€**
+ 1,0 %

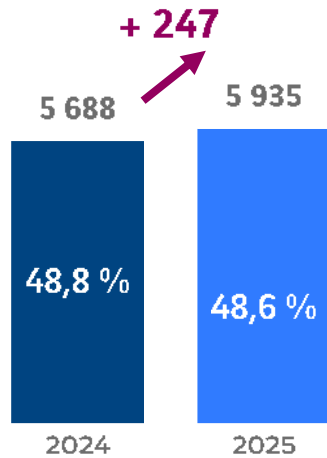
Résultat opérationnel sur activité (ROPA)

9 558 M€

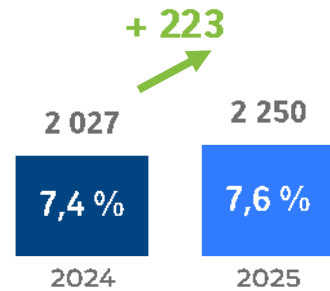
vs 2024 | **+ 6,2 %**
+ 561 M€

Marge sur chiffre d'affaires : **12,8 %** + 25 pb vs 2024

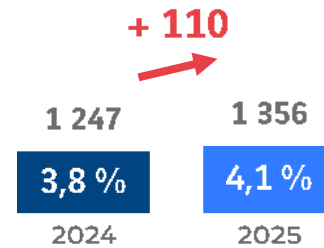
Concessions



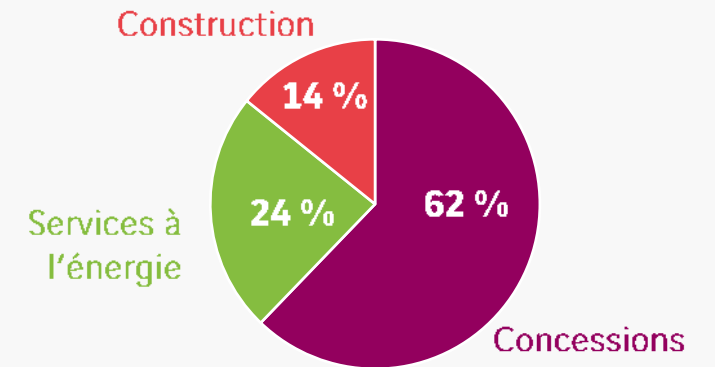
Services à l'énergie



Construction



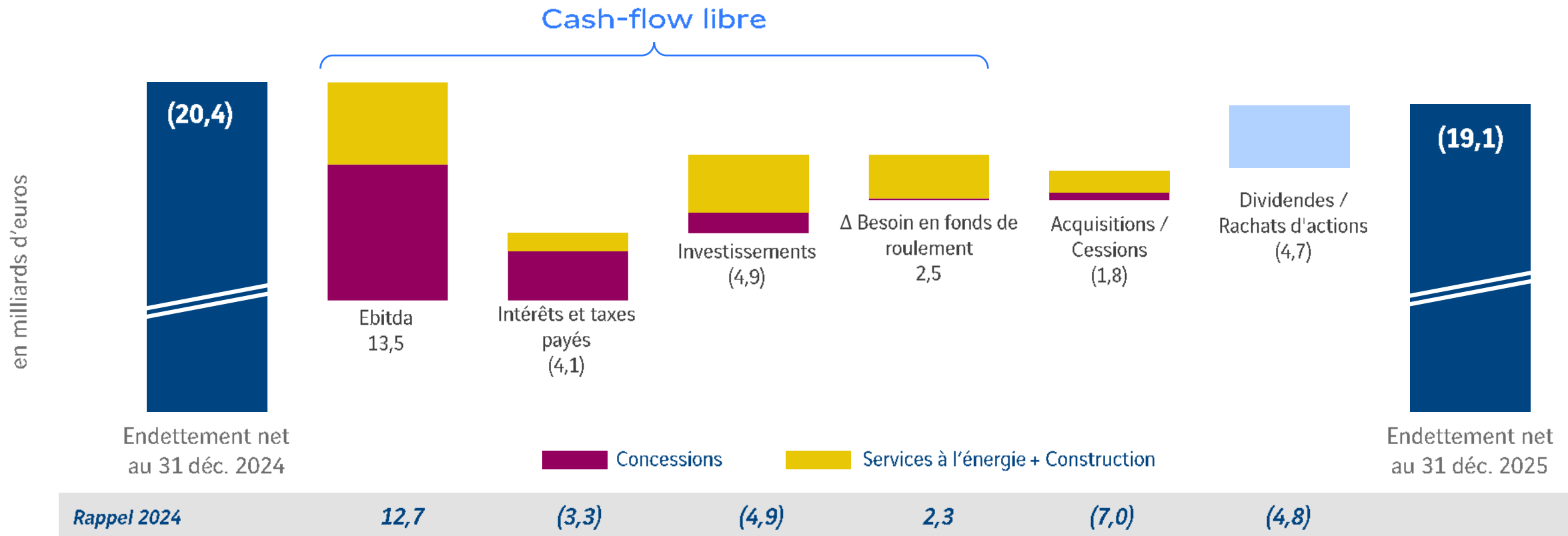
Ventilation du ROPA Groupe par métier



ROPA en millions d'euros et marge en % du chiffre d'affaires

Cash-flow libre record : 7 Mds€

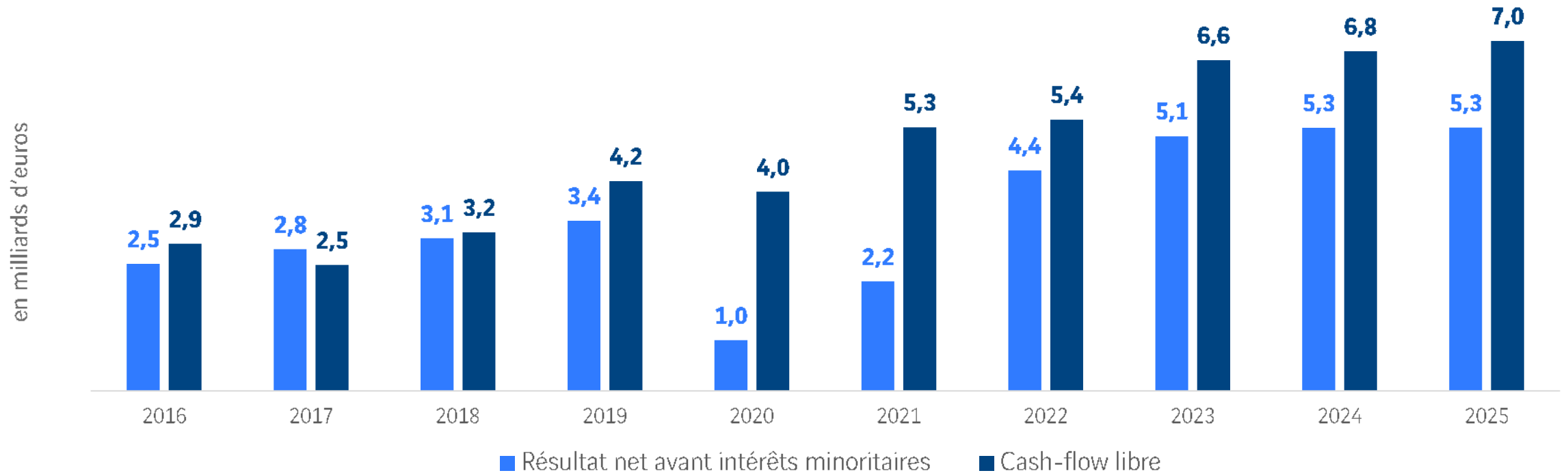
Diminution de l'endettement financier net : -1,3 Md€



Cash-flow libre : 6 808 M€ en 2024

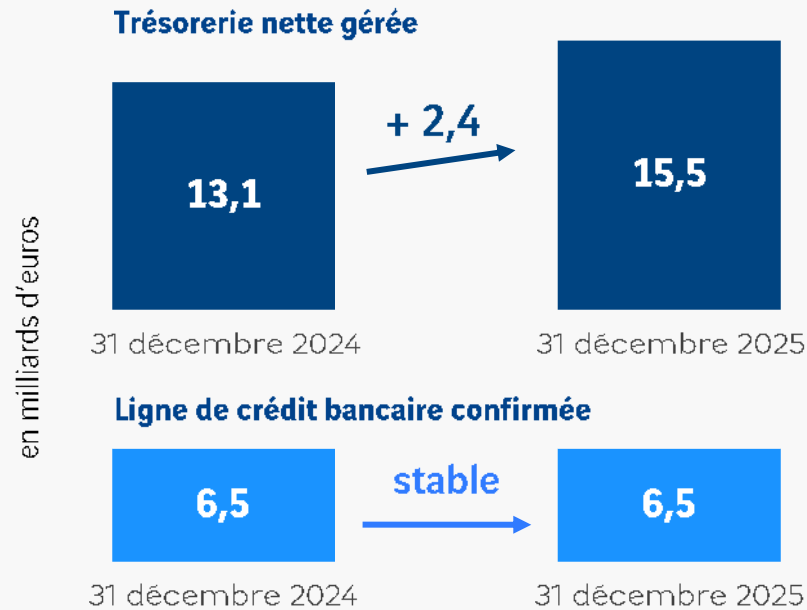
Forte génération de cash-flow libre

48 Mds€ générés de 2016 à 2025, soit un taux de transformation du résultat net en cash de 136 %



Situation financière très solide

HAUT NIVEAU DE LIQUIDITÉ



SOLIDES NOTATIONS DE CRÉDIT

S&P
(Confirmée en octobre 2025)

A-

Perspective stable

Moody's
(Confirmée en mai 2025)

A3

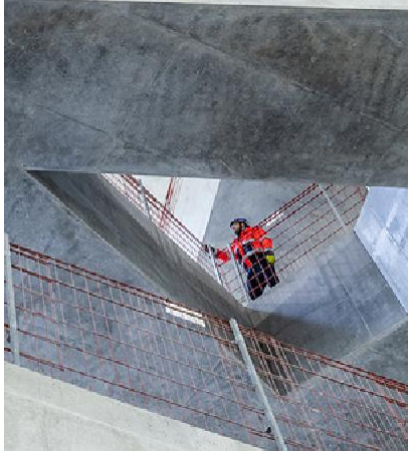
Perspective stable

En 2025 :

- **5,7 Mds€** de nouveaux financements levés
- **4,2 Mds€** remboursés

Dettes brute moyenne en 2025 : 33 Mds€ (dont 16,9 Mds€ à taux fixe et 16,3 Mds€ à taux variable)

- **Maturité moyenne : 5,5 ans**
- **Coût moyen : 4,37 %** (4,94 % en 2024)
- **Dettes en euros : 57 % du total**



3

Perspectives



VINCI Airports

Principaux développements en cours

Aerodom - Saint-Domingue

Début des travaux du nouveau terminal



OMA - Mexique Signature du nouveau contrat de régulation économique



Londres Gatwick - Projet d'extension

Approbation du projet de la *Northern Runway*



Aéroport de Budapest

Début des travaux d'un nouveau terminal



ANA - Nouvel aéroport de Lisbonne

Lancement de la phase de design préliminaire

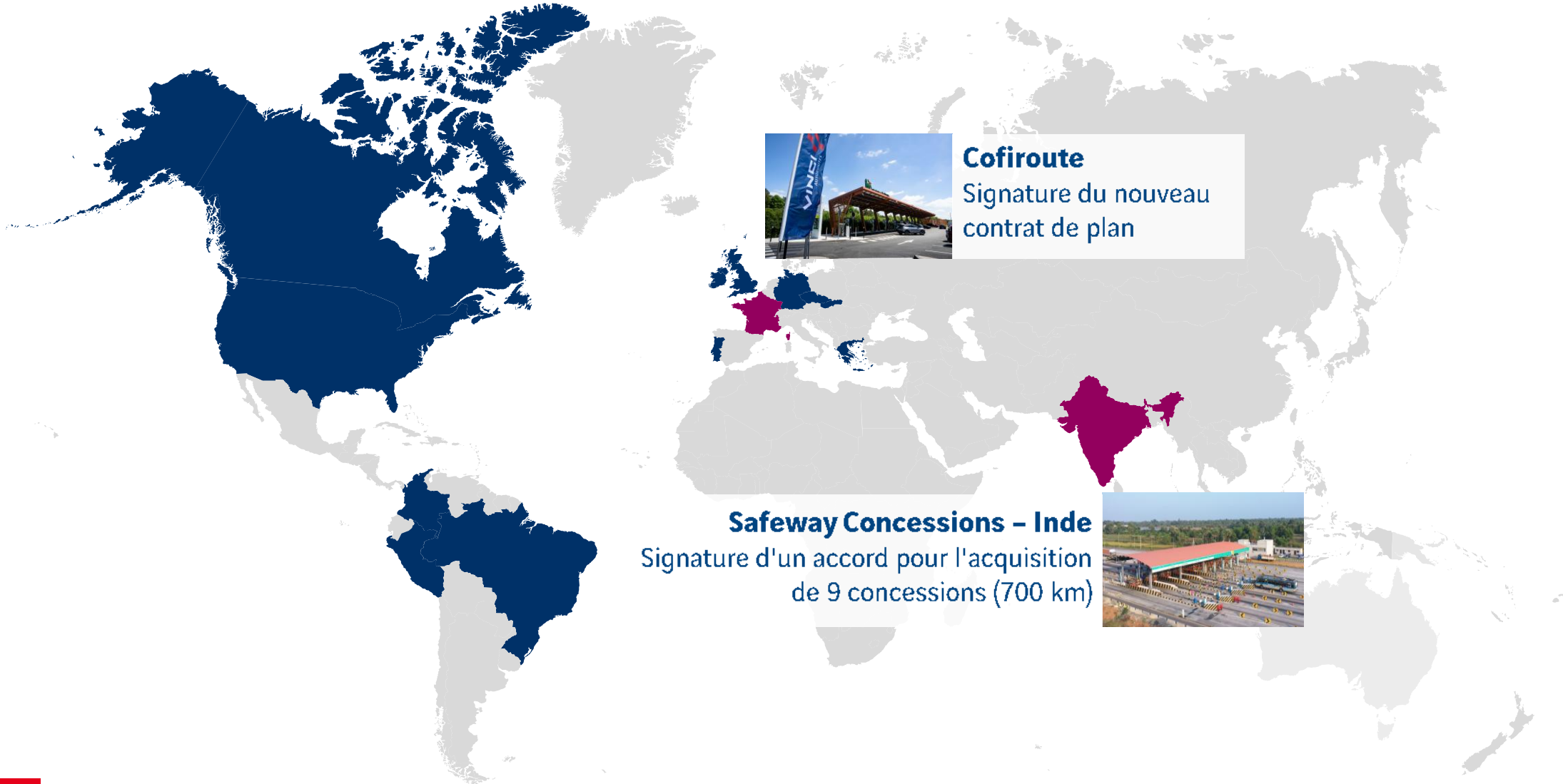


Aéroports du Cap-Vert - Nouveaux investissements

pour soutenir la croissance touristique et économique

VINCI Autoroutes et VINCI Highways

Principaux développements en cours



Cofiroute
Signature du nouveau
contrat de plan



Safeway Concessions – Inde
Signature d'un accord pour l'acquisition
de 9 concessions (700 km)

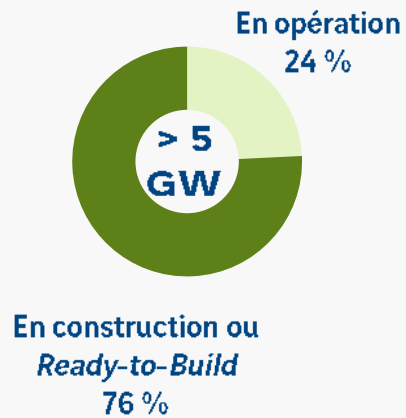
Actifs énergétiques de long terme

Production
d'énergie
renouvelable

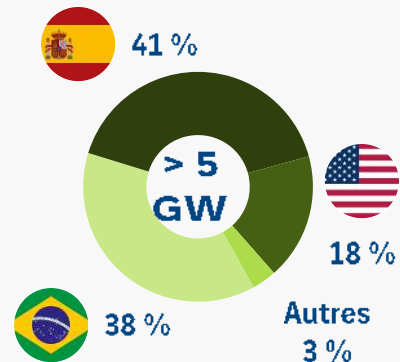


5 GW en portefeuille fin 2025

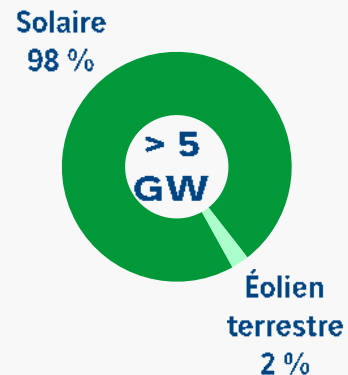
Répartition par statut



Répartition géographique



Répartition par technologie



Total investi à date : ~2,3 Mds€

Lignes de
transport
d'électricité



4 PPP en portefeuille fin 2025

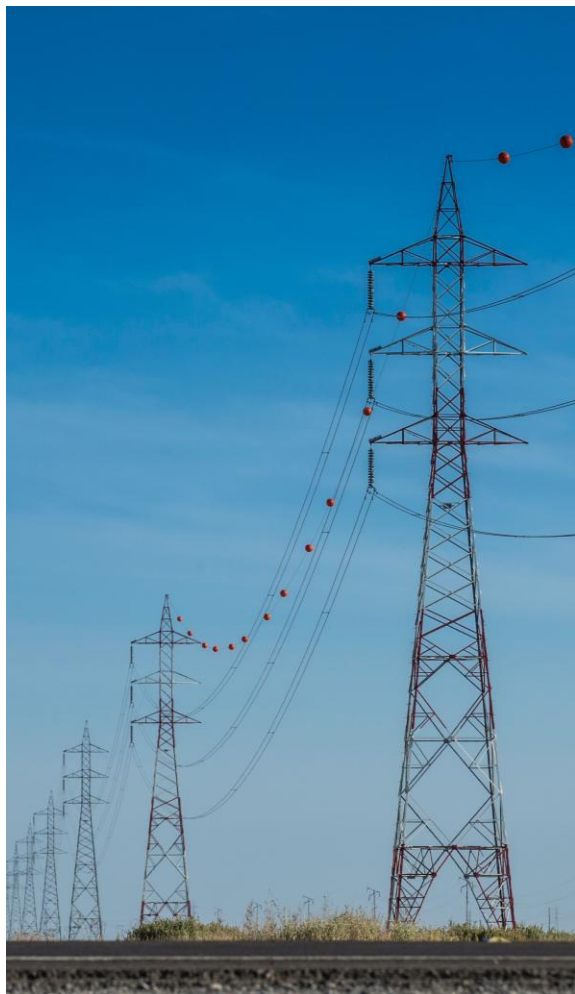








3 PPP (1 900 km de lignes)
2 en construction
1 en opération



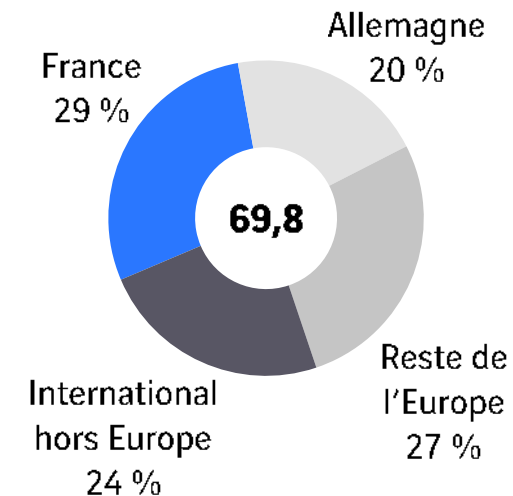
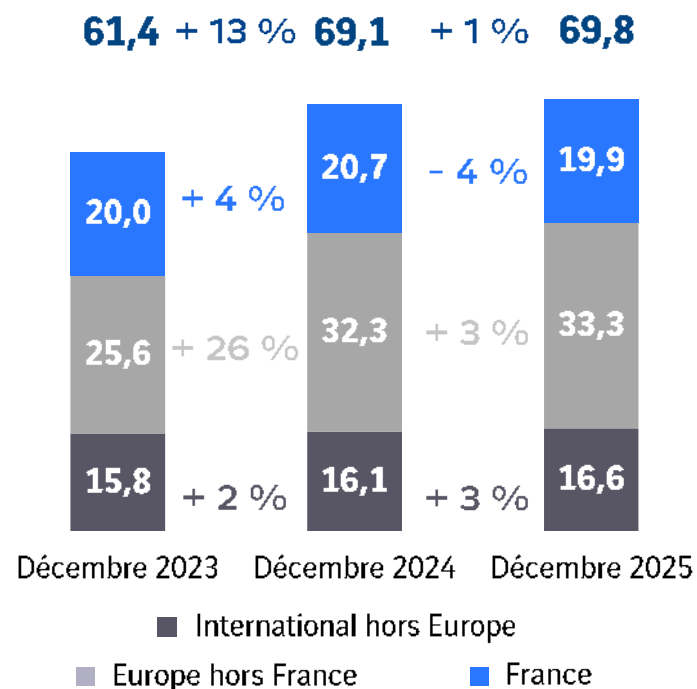
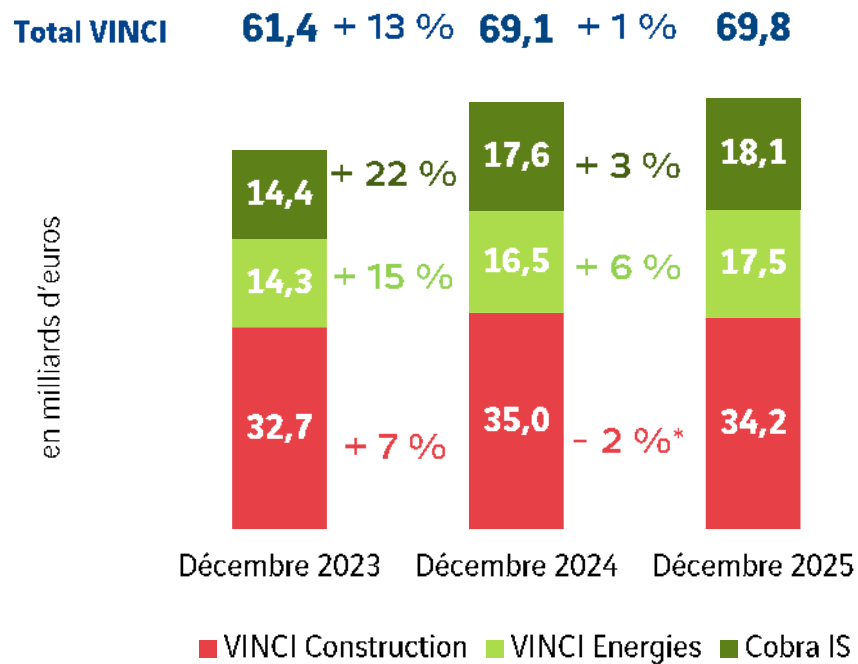
1 PPP (>200 km de lignes)
en construction

Exposition de VINCI aux mégatendances



		Chiffre d'affaires 2025	Carnet de commandes 2025
Electricité		~11 Mds€	~19 Mds€
Rail		~ 6 Mds€	~11 Mds€
Défense		~2 Mds€	~ 3 Mds€
Eau		~3 Mds€	~3 Mds€
Numérique		~7 Mds€	~6 Mds€
Santé		~2 Mds€	~2 Mds€

Haut niveau du carnet de commandes



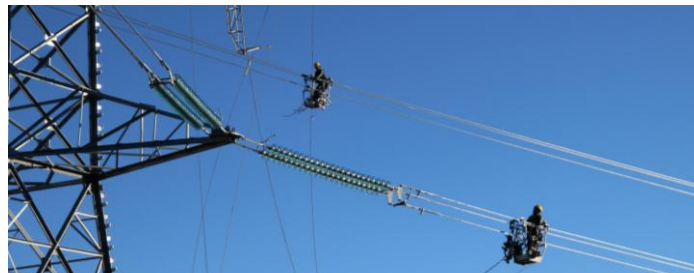
Perspectives 2026



CONCESSIONS

VINCI Airports : le trafic des aéroports du réseau devrait – au global – continuer à croître en phase avec la croissance économique mondiale, avec des situations différentes selon les zones géographiques

VINCI Autoroutes : la progression du trafic des autoroutes françaises devrait évoluer en ligne avec l'activité économique du pays et de ses voisins, dont l'Espagne et l'Italie



SERVICES À L'ÉNERGIE

- Croissance de chiffre d'affaires dans une fourchette « *mid to high single digit* »
- Avec une nouvelle amélioration attendue du taux de marge (7,6 % en 2025)

Portefeuille d'énergie renouvelable de

Zero.e : la capacité totale de production

- en opération, en construction et en *Ready-to-Build* – pourrait être portée de 5 GW à environ 6 GW en fin d'exercice 2026



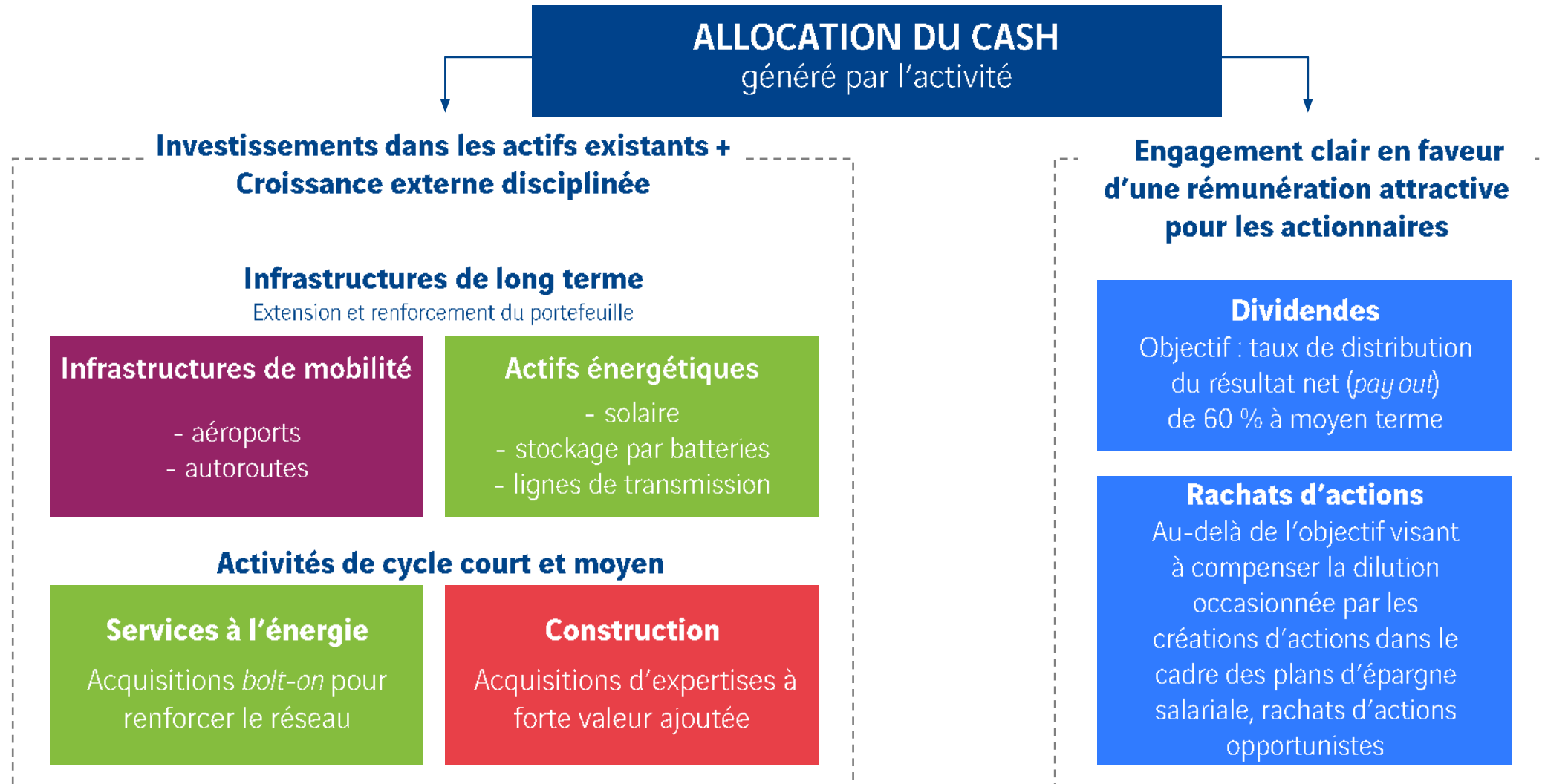
CONSTRUCTION

- Le chiffre d'affaires – hors effet de change – devrait être du même ordre que celui de 2025
- Avec un taux de marge au moins équivalent (4,2 % en 2025)

Sur la base de ces évolutions, et à fiscalité inchangée, VINCI afficherait en 2026 :

- une nouvelle progression de son chiffre d'affaires, de ses résultats opérationnels et de son résultat net part du Groupe ;
- un cash-flow libre qui, en première approche, pourrait atteindre 6 milliards d'euros

Stratégie d'allocation du capital



VINCI : notre culture partagée



Vision
long terme

Performance
globale

Organisation
décentralisée
et multilocale
pertinente

Fiabilité
managériale

Qualité
d'exécution
inégalée

Politique
d'allocation
du capital
disciplinée



Xavier Huillard

Président de VINCI



Dividende proposé au titre de 2025

**5,00 €
par action**

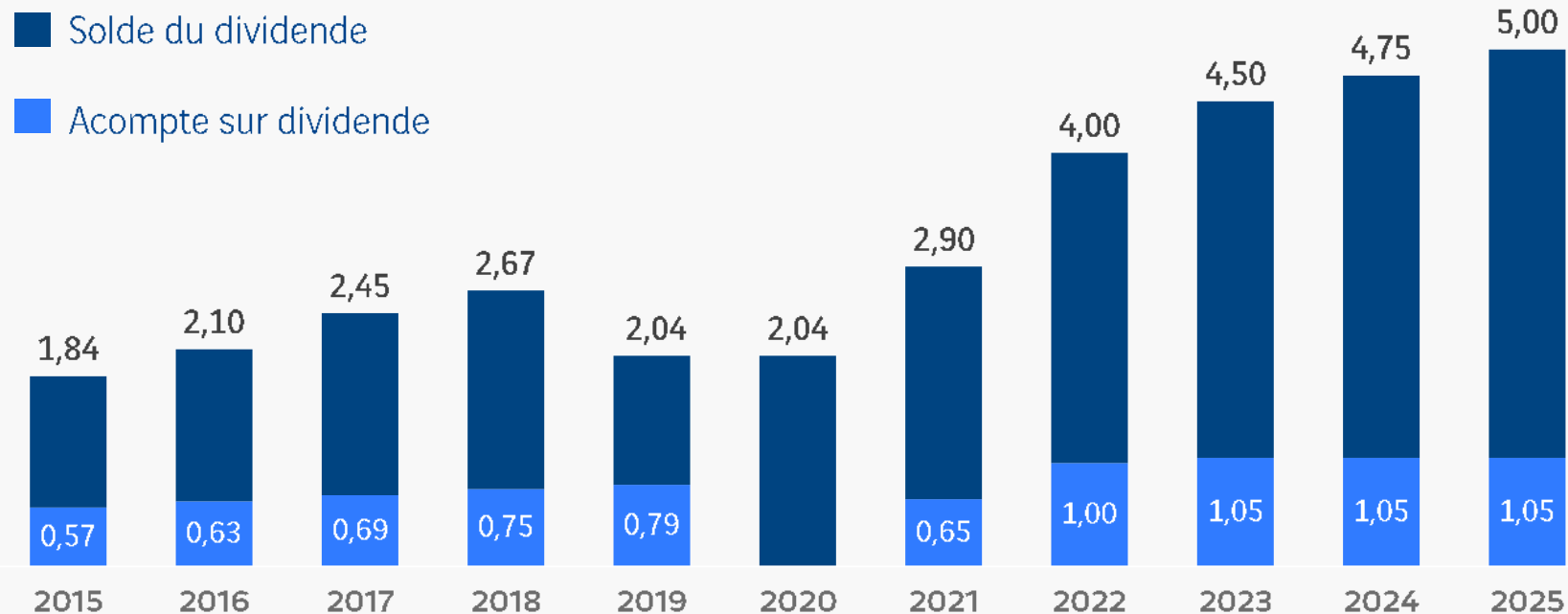
Soit un solde de 3,95 €
après l'acompte de 1,05 €
payé en octobre 2025

21 avril 2026

Détachement du coupon

23 avril 2026

Paiement du solde en numéraire



Dividende par action depuis 2015 (en euros)

Taux de distribution
(dividende/résultat net par action)

50 %

50 %

50 %

50 %

35 %

93 %

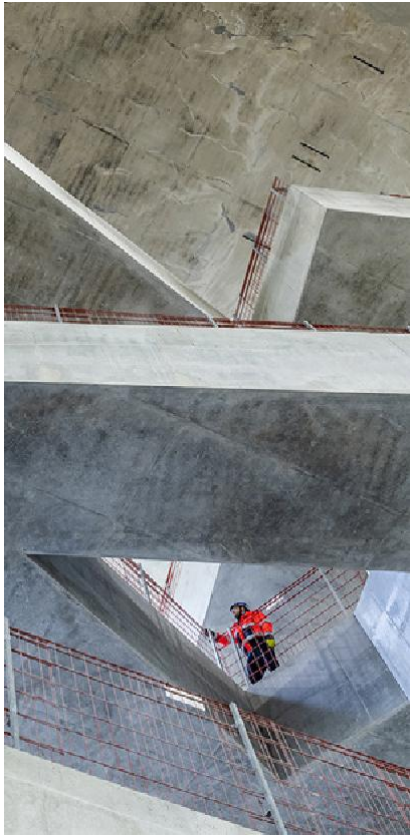
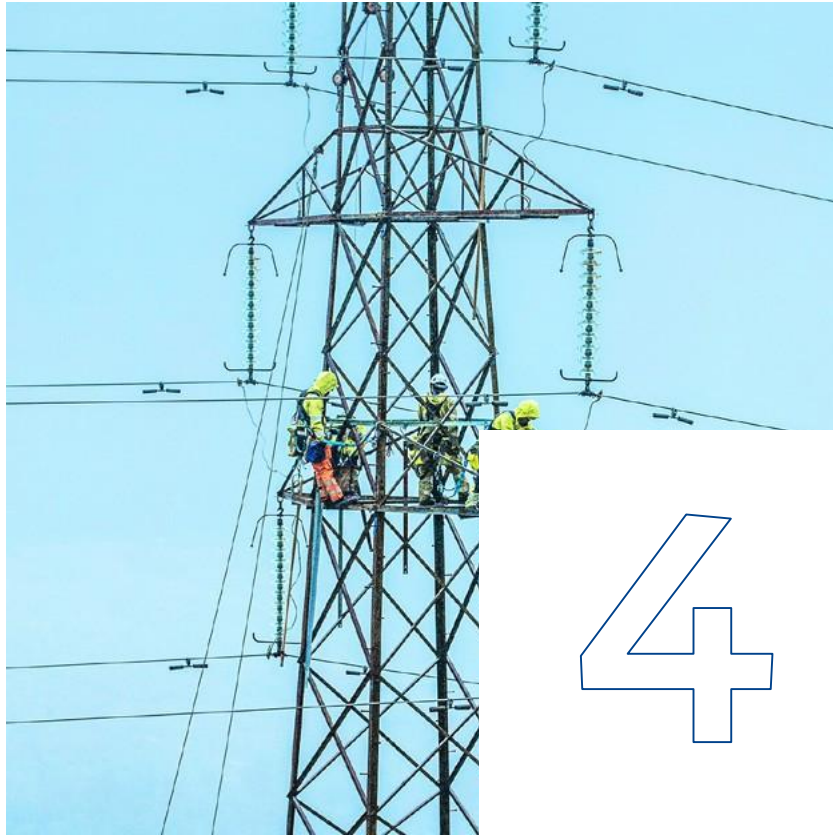
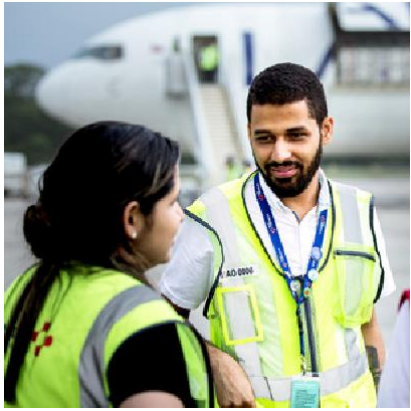
64 %

54 %

55 %

56 %

58 %



4

Gouvernance



Annette Messemer

Administratrice référente de VINCI

Présidente du Comité des Nominations et de la Gouvernance



Synthèse de la gouvernance

Détermine les orientations de l'activité de la Société et veille à leur mise en œuvre



Conseil d'Administration (15 membres)

Organise et supervise les travaux du Conseil



Xavier Huillard, président du Conseil d'Administration

Met en œuvre les décisions du Conseil et est en charge de la gestion opérationnelle du Groupe



Pierre Anjolras, directeur général

Gardien de l'équilibre des pouvoirs



Annette Messemer, administratrice référente indépendante

Quatre comités spécialisés qui rendent compte au Conseil d'Administration



Au 31 décembre 2025

Comité d'audit

René Medori
Yannick Assouad
Caroline Grégoire Sainte Marie
Claude Laruelle

Comité stratégie et RSE

Benoit Bazin
Carlos F. Aguilar
Karla Bertocco Trindade
Annette Messemer
Roberto Migliardi
Frédéric Nougarède

Ouvert à tous les administrateurs

Comité des nominations et de la gouvernance

Annette Messemer
Yannick Assouad
Benoit Bazin
Claude Laruelle
Marie-Christine Lombard
Frédéric Nougarède

Comité des rémunérations

Marie-Christine Lombard
René Medori
Alain Saïd
Maria Victoria Zingoni

Un Conseil d'Administration actif et diversifié

8

7 réunions ordinaires et
1 réunion extraordinaire

100 %

Taux
d'assiduité

46 %

Taux
de féminisation*

33 %

Administrateurs
ayant une nationalité étrangère
ou une double nationalité

75 %

Taux
d'indépendance**

Composition du Conseil au 31 décembre 2025

- **15** administrateurs dont :
 - 2 représentants des salariés
 - 1 représentant des salariés actionnaires
- **5** administrateurs ayant une nationalité étrangère ou une double nationalité
- **9** hommes et **6** femmes
- **9** administrateurs indépendants
- Ancienneté moyenne : **5,9** ans
- Âge moyen : **62,5** ans

Le Comité des nominations et de la gouvernance en 2025

4 réunions en 2025
Taux de participation :
100 %



Annette Messemer
(présidente)



Yannick Assouad



Benoit Bazin



Claude Laruelle*



Marie-Christine
Lombard**



Frédéric Nougarede***,
administrateur représentant
les salariés actionnaires

Composition	Principales attributions	Activité en 2025
<p>Présidente indépendante : Annette Messemer</p> <p>6 membres (5 membres indépendants et 1 membre représentant les salariés actionnaires)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Fait des propositions pour la nomination d'administrateurs ✓ Fait des recommandations pour la nomination des dirigeants et pour les plans de succession ✓ Supervise le processus d'évaluation du Conseil d'Administration 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Préparation de l'évaluation du directeur général ✓ Évaluation de l'indépendance des membres du Conseil d'Administration ✓ Proposition de renouveler trois administrateurs et de ratifier la cooptation d'un administrateur ✓ Préparation de l'évaluation du Conseil d'Administration

* Renouvellement du mandat d'administrateur soumis à l'assemblée générale du 14 avril 2026

** Expiration du mandat à l'issue de l'assemblée générale du 14 avril 2026

*** Ratification de la cooptation proposée à l'assemblée générale du 14 avril 2026

Renouvellement de 3 administrateurs et ratification de la cooptation d'un administrateur

	Position	Appréciation du Conseil	Année de première nomination
Xavier Huillard	<ul style="list-style-type: none">Président du Conseil d'administration	Non indépendant	2006
Claude Laruelle	<ul style="list-style-type: none">Directeur exécutif groupe chargé de la direction Performance, Impact, Investissement et Finance du groupe EDF	Indépendant	2022
René Medori	<ul style="list-style-type: none">Administrateur de sociétés	Indépendant	2018
Frédéric Nougarede	<ul style="list-style-type: none">Chargé de mission au sein de VINCI Construction Grands Projets	Non indépendant (administrateur représentant les salariés actionnaires)	2025

En cas de renouvellement de M. Huillard en qualité d'administrateur, le Conseil prévoit de renouveler son mandat de président. Proposition de renouvellement de MM. Laruelle et Medori pour un nouveau mandat d'une durée de 4 ans en raison de leur expertise financière, de leur bonne connaissance du Groupe et de leur forte implication dans les travaux du Conseil et de ses comités. Monsieur Nougarede ayant été coopté en qualité d'administrateur représentant les salariés actionnaires par le Conseil du 30 juillet 2025, sa cooptation doit être ratifiée par l'assemblée générale.



Benoit Bazin

Président du Comité stratégie et RSE



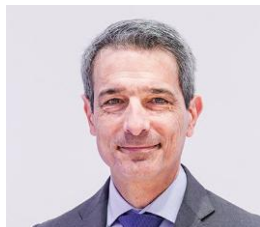
Le Comité stratégie et RSE en 2025

9 réunions en 2025

Taux de participation : **98,2 %**

Taux de participation de l'ensemble des administrateurs, incluant ceux qui ne sont pas membres permanents :

95,3 %



Benoit Bazin
(président)



Carlos F. Aguilar



Annette
Messemer



Karla
Bertocco Trindade



Roberto Migliardi*,
administrateur
représentant les
salariés



Frédéric Nougarede**,
administrateur
représentant les
salariés actionnaires

Composition	Principales attributions	Activité en 2025
<p>Président indépendant : Benoit Bazin</p> <p>6 membres permanents (4 membres indépendants, 1 membre représentant les salariés et 1 membre représentant les salariés actionnaires)</p> <p>Réunions ouvertes à tous les administrateurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Formulation d'un avis sur les projets d'acquisition ou de cession de participations dont la valeur excède 100 millions d'euros ✓ S'assure de la prise en compte des sujets relevant de la RSE dans la stratégie du Groupe et dans sa mise en œuvre ✓ S'assure de l'existence et du fonctionnement des dispositifs d'alerte ✓ Examen des engagements du Groupe en matière de développement durable ✓ Examen des engagements du Groupe en matière de RSE, au regard des enjeux liés à son activité 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Examen de projets d'acquisition ✓ Point sur la mise en œuvre des actions « engagement citoyen » et des actions en matière d'éthique et de vigilance ✓ Point sur la mise en œuvre de l'ambition environnementale du Groupe ✓ Prise en compte de la réglementation et des enjeux en matière de durabilité

* Expiration du mandat à l'issue de l'assemblée générale du 14 avril 2026

** Ratification de la cooptation proposée à l'assemblée générale du 14 avril 2026



Marie-Christine Lombard

Présidente du Comité des rémunérations

Le Comité des rémunérations en 2025

3 réunions en 2025

Taux de participation : **100 %**



Marie-Christine
Lombard*
(présidente)



René Medori**



Alain Saïd,
administrateur
représentant les salariés



Maria Victoria
Zingoni

Composition	Principales attributions	Activité en 2025
<p>Présidente indépendante : Marie-Christine Lombard*</p> <p>4 membres (3 membres indépendants et 1 membre représentant les salariés)</p>	<ul style="list-style-type: none">✓ Rémunération des dirigeants mandataires sociaux✓ Plans d'actionnariat salarié✓ Plans d'actions de performance destinés à fidéliser et motiver les cadres et les dirigeants	<ul style="list-style-type: none">✓ Examen de la politique des dirigeants mandataires sociaux✓ Fixation de la part variable de la rémunération des dirigeants mandataires sociaux au titre de l'exercice 2024✓ Suivi des opérations d'actionnariat salarié✓ Proposition de mise en place de plans d'incitation à long terme et calcul des performances pour les plans échus

* Expiration du mandat à l'issue de l'assemblée générale du 14 avril 2026

** Renouvellement du mandat d'administrateur soumis à l'assemblée générale du 14 avril 2026

Politique de rémunération des membres du Conseil d'Administration (8^e et 10^e résolutions)

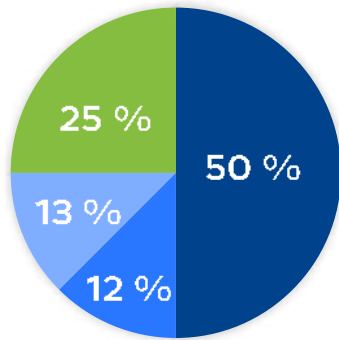
- **Enveloppe globale** portée de 1 600 000 euros à **1 800 000 euros**
- Rémunération de base pour un administrateur : 30 000 euros par an + 4 000 euros par réunion
- Rémunérations complémentaires :
 - Administrateur référent : 55 000 euros par an
 - Président de comité : 20 000 euros par an
 - Membre de comité : 4 000 euros, 5 500 euros, ou 10 000 euros par an selon le comité (fixe) + 4 000 euros par réunion du Comité d'audit et 2 000 euros par réunion des autres comités
 - Séminaire stratégique du Conseil : 5 000 euros
 - Indemnité de déplacement : 1 000 euros (continent européen) ou 6 000 euros (autres continents)

Politique de rémunération du président du Conseil (11^e résolution)

- **Partie fixe court-terme : 900 000 € (en base annuelle)**
- Pas de partie variable court-terme
- Pas de partie variable long-terme

Politique de rémunération du directeur général (12^e résolution)

Partie variable
long terme



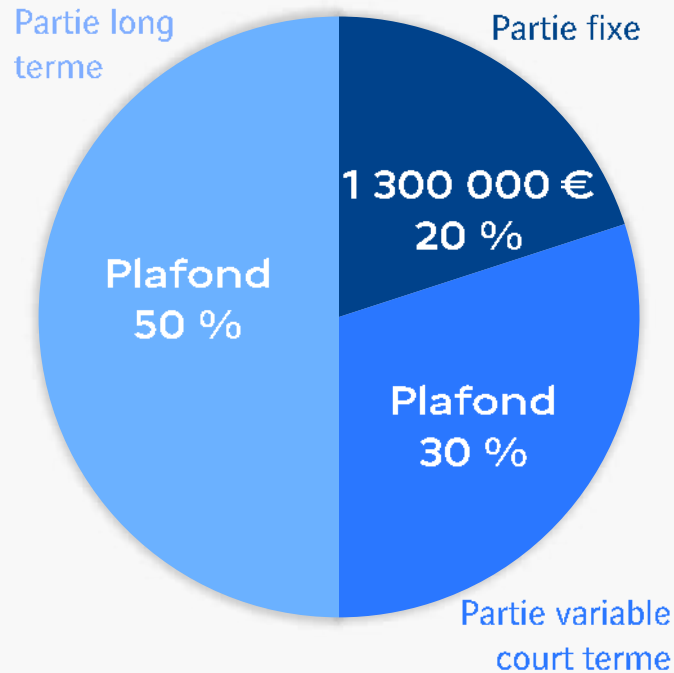
Critère financier 50 %

Critères RSE 25 %

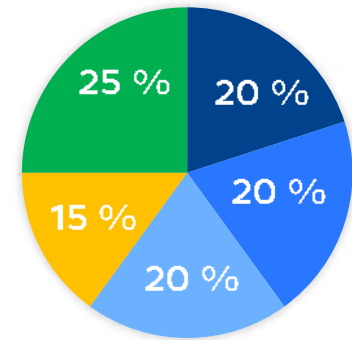
Maitrise de la dette 13 %

Critère boursier 12 %

Structure de la
rémunération plafonnée
du directeur général



Partie variable
court terme



Critères RSE 25 %

Résultat net par action 20 %

Ebitda 20 %

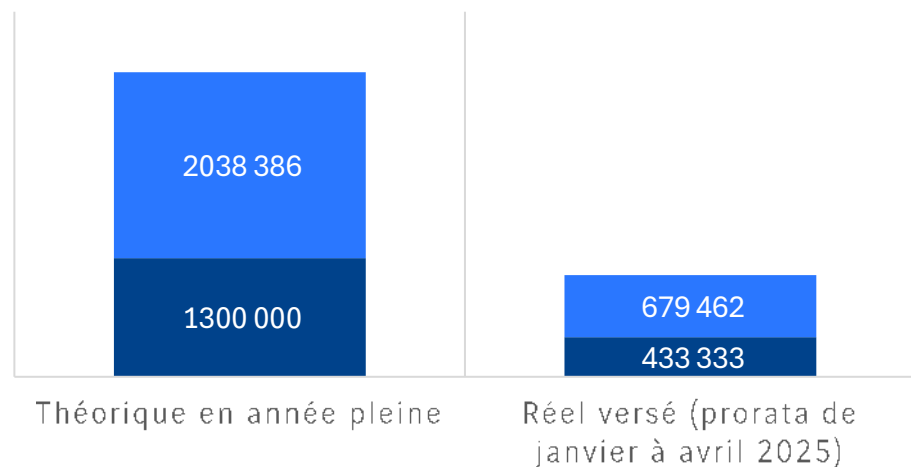
Résultat opérationnel courant 20 %

Performance managériale 15 %

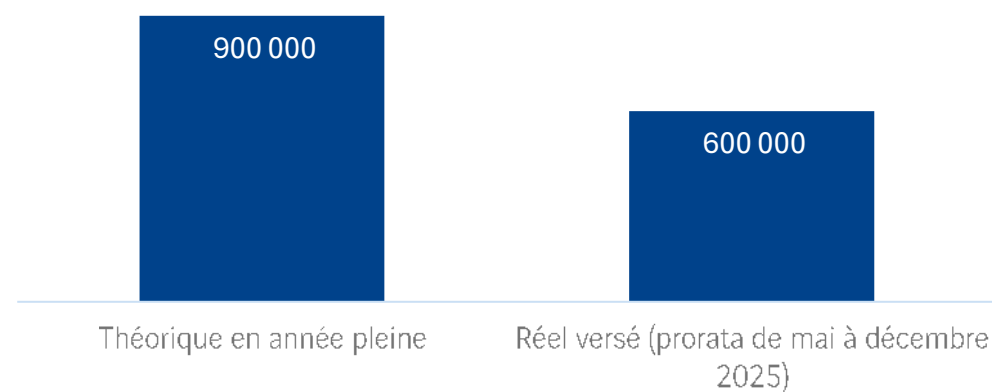
Rémunération de Xavier Huillard, au titre de 2025 (14^e résolution)

RÉMUNÉRATION DU PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL 2025

■ Partie fixe ■ Partie variable court terme



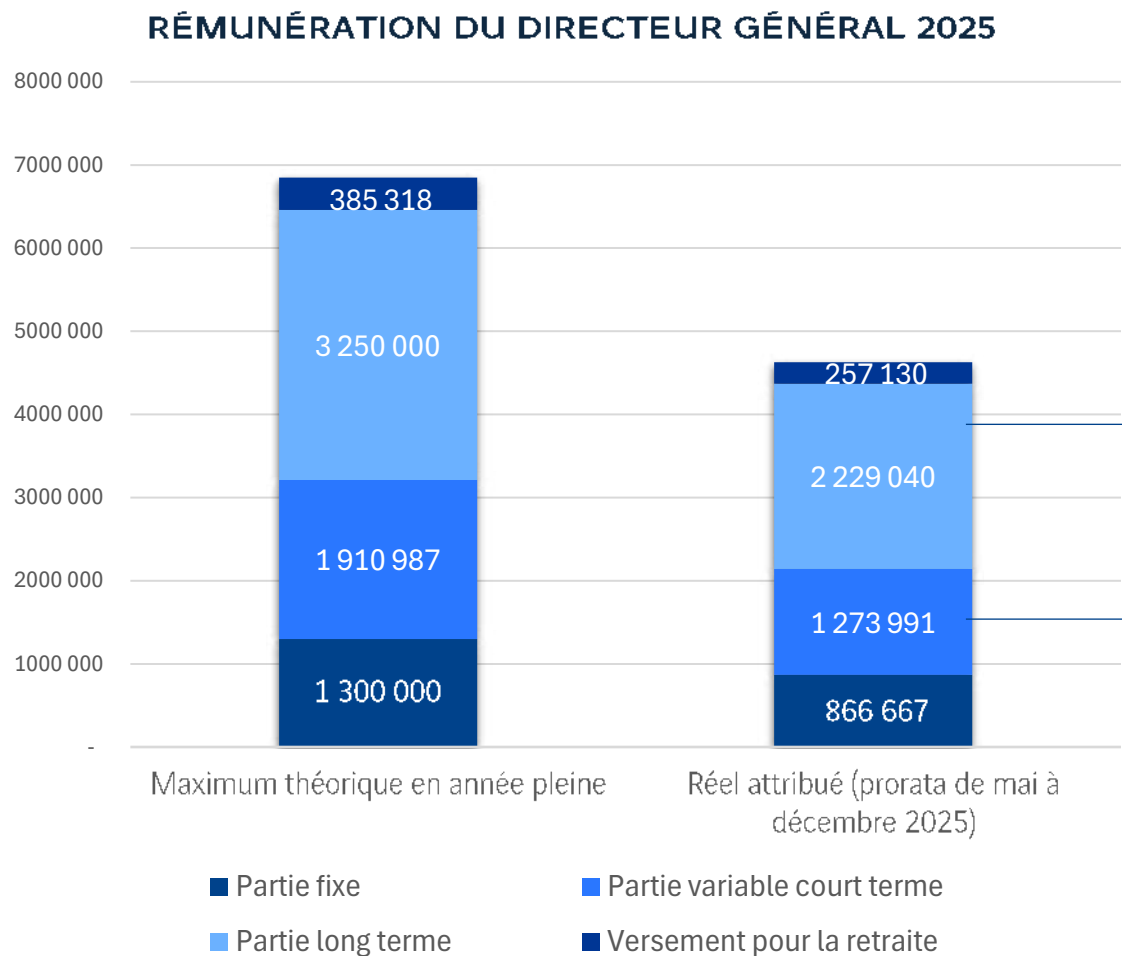
RÉMUNÉRATION DU PRÉSIDENT DU CONSEIL 2025



Part variable court terme : Atteinte des objectifs de performance à 98 %

- Très bonnes performances économiques : objectifs atteints à 100 %
- Atteinte des objectifs managériaux à 100 %
- Atteinte des objectifs RSE à 92 %

Rémunération de Pierre Anjolras, au titre de 2025 (15^e résolution)



Plan d'incitation à long terme

Attribution d'un droit à recevoir
22 000 actions VINCI en 2028 dans les conditions de
droit commun sous réserve de conditions de
performance
(économique, financières et RSE)

Partie variable court terme

Atteinte des objectifs de performance à **98 %**

- Très bonnes performances économiques :
objectifs atteints à 100 %
- Atteinte des objectifs managériaux à 100 %
- Atteinte des objectifs RSE à 92 %

Systeme d'actionnariat salarié (17^e et 18^e résolutions)

Plan d'épargne Groupe

- **Plus de 176 000 collaborateurs** (anciens et présents) sont actionnaires de VINCI grâce à un Plan d'épargne d'entreprise :
 - **France** : possibilité de souscrire à des augmentations de capital réservées en bénéficiant d'une décote de 5 % moyennant un blocage pendant 5 ans des avoirs. Valeur des avoirs investis : 6,8 Mds€ (au 31/12/2025) - Portefeuille moyen : 51,8 K€
 - **International** (42 pays en 2025) : possibilité de souscrire à des augmentations de capital réservées sans décote mais attribution d'actions gratuites si les avoirs restent bloqués 3 ans et sous condition de présence. Valeur des avoirs investis : 929,6 M€
- La participation des salariés au travers des FCPE s'élève à **11,3 %** du capital (au 31/12/2025)

Systeme d'actionnariat salarié

Plan d'actions de performance

- En 2025 : allocations conditionnelles de plus de 2,6 millions d'actions existantes VINCI (0,45 % du capital) à **4 827 cadres dirigeants et collaborateurs**
- Régime juridique : actions gratuites au sens de l'article L. 225-197-1 et suivants du Code de commerce
- Attributions définitives le 17 avril 2028 sous conditions de présence et de performance : création de valeur, critères financiers (maîtrise de l'endettement et performance boursière relative), critère environnemental, critère sécurité et critère lié à la féminisation des fonctions managériales



 **René Medori**

Président du Comité d'audit

Comité d'audit

5 réunions en 2025 – Taux de présence : 100 %

Composition

Président :



René Medori
administrateur
indépendant

Membres :



Yannick Assouad
administratrice



Caroline Grégoire
Sainte Marie
administratrice
indépendante



Claude Laruelle
administrateur
indépendant

Travaux

Suivi du processus d'élaboration de l'information financière :

- Examen des comptes consolidés et sociaux, et des recalages budgétaires
- Revue de la politique financière du Groupe, de sa politique d'assurances et du rapport de transparence fiscale

Suivi de l'efficacité des systèmes de gestion des risques :

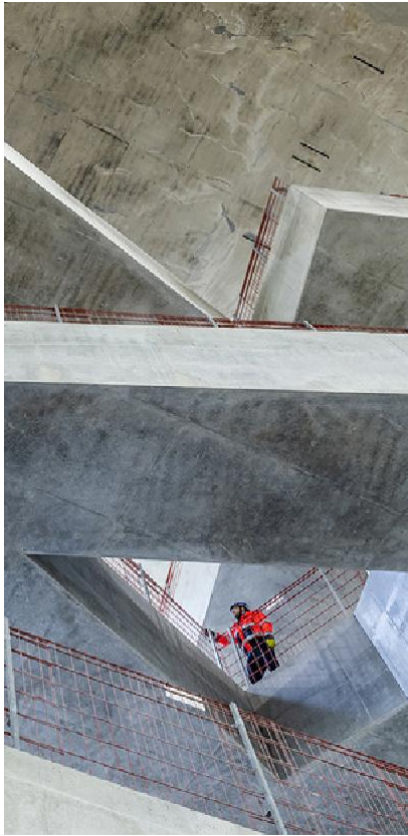
- Examen du contrôle des risques informatiques, et notamment en matière de cybersécurité
- Revue de la cartographie des risques du Groupe et du rapport d'activité du comité des risques de la Société
- Revue des principaux litiges en cours

Suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne :

- Examen des dispositifs en place dans la Division Europe-Afrique de VINCI Construction
- Revue des résultats de l'enquête annuelle d'auto-évaluation et des rapports annuels de contrôle interne des pôles et divisions

Suivi du contrôle légal par les commissaires aux comptes des comptes sociaux, des comptes consolidés annuels et semestriels et du rapport de durabilité :

- Examen des conclusions des travaux des commissaires aux comptes, de leur déclaration d'indépendance et de leurs honoraires



5

Rapports des commissaires aux comptes



Thierry Leroux

Commissaire aux comptes

Rapports des commissaires aux comptes

1.	Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés de VINCI (Document d'enregistrement universel 2025 pages 408 à 411)
2.	Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels de VINCI (Document d'enregistrement universel 2025 pages 431 à 433)
3.	Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées (Document d'enregistrement universel 2025 page 434)
4.	Quatre rapports complémentaires des commissaires aux comptes sur l'utilisation de délégations données, lors des assemblées générales antérieures, à votre Conseil d'administration pour procéder à des opérations sur le capital réservées aux salariés de VINCI et de ses filiales
5.	Trois rapports des commissaires aux comptes sur des délégations ou des autorisations à donner au Conseil d'administration pour réaliser des opérations sur le capital (Résolutions : 16, 17 et 18)
6.	Rapport de certification des informations en matière de durabilité et de contrôle des exigences de publication des informations prévues à l'article 8 du règlement (UE) 2020/852 (Document d'enregistrement universel pages 330 à 333)

Rapports sur les comptes consolidés et sur les comptes annuels

Titre du rapport	Opinion	Justification des appréciations - Points clés de l'audit
Rapport sur les comptes consolidés (1 ^{re} résolution)	Certification sans réserve	<ul style="list-style-type: none"> - Valeur recouvrable des goodwill et des immobilisations incorporelles ainsi que des participations dans les sociétés concessionnaires mises en équivalence - Comptabilisation des contrats de construction et de services à long terme - Provisions pour litiges et autres risques
Rapport sur les comptes annuels (2 ^e résolution)	Certification sans réserve Observation sur les incidences de la première application du règlement ANC n° 2022-06 exposées dans l'Annexe aux comptes annuels.	<ul style="list-style-type: none"> - Évaluation des titres de participation

Nous certifions que les comptes consolidés et annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat de l'exercice ainsi que de la situation financière et du patrimoine à la fin de l'exercice.

Rapport spécial sur les conventions réglementées

Titre du rapport	Commentaires
Rapport spécial sur les conventions réglementées	<ul style="list-style-type: none"><li data-bbox="575 625 2280 768">▶ Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée et conclue au cours de l'exercice écoulé, à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du Code de commerce.<li data-bbox="575 825 2280 918">▶ Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

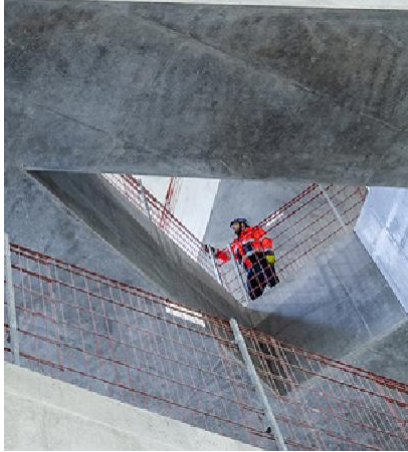
Rapports relatifs à des résolutions de la compétence d'une assemblée générale extraordinaire

Résolution	Objet	Durée de l'autorisation consentie au Conseil d'administration	Modalités
16 ^e	Autorisation de réduction du capital social par l'annulation d'actions détenues en propre par la Société	26 mois	▶ Dans la limite de 10 % du capital social
17 ^e	Délégation de compétence à l'effet de procéder à des augmentations de capital réservées aux salariés avec suppression du droit préférentiel de souscription	26 mois	▶ Dans la limite de 1,5 % du capital social
18 ^e		18 mois	▶ Le prix de souscription des actions nouvelles ne pourra être inférieur à 95 % de la moyenne des cours cotés lors des 20 séances de bourse précédant le jour de la décision du Conseil d'administration fixant la date d'ouverture de la période de souscription

- > Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les modalités des opérations proposées et sur les informations données dans les rapports du Conseil d'administration.
- > Le cas échéant, nous établirons des rapports complémentaires lors de l'utilisation des autorisations consenties au titre des 17^e et 18^e résolutions.

Rapport de certification des informations en matière de durabilité

Titre du rapport	Opinion
Rapport de certification des informations en matière de durabilité et de contrôle des exigences de publication des informations prévues à l'article 8 du règlement (UE) 2020/852	Certification sans réserve : pas d'erreurs, omissions, incohérences importantes concernant la conformité des informations en matière de durabilité incluses dans le rapport de durabilité de VINCI



6

Séance de questions





7

Vote des résolutions



Patrick Richard

Secrétaire général de VINCI
Secrétaire du Conseil d'administration



1^{re} résolution

Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2025

Résultat net consolidé part du Groupe : 4 903 millions d'euros

2^e résolution

Approbation des comptes sociaux de l'exercice 2025

Bénéfice net : 1 845 millions d'euros

3^e résolution

Affectation du résultat social de l'exercice 2025

- Dividende : 5,00 euros par action
- Acompte sur dividende : 1,05 euro par action mis en paiement en octobre 2025
- Solde du dividende : 3,95 euros par action

- Date de détachement du coupon : 21 avril 2026
- Date de mise en paiement du solde du dividende : 23 avril 2026

4^e résolution

Renouvellement du mandat d'administrateur de M. Xavier Huillard

- Président non indépendant du Conseil d'administration
- Durée du mandat : jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2029

5^e résolution

Renouvellement du mandat d'administrateur de M. Claude Laruelle

- Administrateur indépendant
- Durée du mandat : jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2029

6^e résolution

Renouvellement du mandat d'administrateur de M. René Medori

- Administrateur indépendant
- Durée du mandat : jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2029

7^e résolution

Ratification de la cooptation de M. Frédéric Nougarede en qualité d'administrateur représentant les salariés actionnaires

- Administrateur non indépendant
- Cooptation par le Conseil du 30 juillet 2025
- Durée du mandat : jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2026

8^e résolution

Fixation du montant global annuel de la rémunération des membres du Conseil d'Administration

- Augmentation de l'enveloppe globale allouée au Conseil d'Administration de 1 600 000 euros à 1 800 000 euros
- Montant des rémunérations versées en 2025 aux membres du Conseil d'Administration : 1 148 528 euros

9^e résolution

Renouvellement de la délégation de pouvoirs au Conseil d'Administration en vue de l'achat par la Société de ses propres actions

- Nombre maximum d'actions pouvant être acquises : 10 % du capital
- Prix d'achat maximum : 160 euros par action
- Montant maximal des achats autorisés : 5 milliards d'euros
- Durée : 18 mois

10^e résolution

Approbation de la politique de rémunération des membres du Conseil d'Administration

- Rémunération fixe : 30 000 euros pour chaque administrateur en base annuelle
- Somme supplémentaire pour l'administrateur référent : 55 000 euros en base annuelle
- Rémunération supplémentaire liée à la participation aux réunions du Conseil et de ses comités
- Rémunération liée à la participation au séminaire stratégique du Conseil : 5 000 euros pour chaque administrateur
- Indemnité de déplacement pour les administrateurs résidant dans un pays étranger
- Information détaillée page 150 du document d'enregistrement universel 2025

11^e résolution

Approbation de la politique de rémunération applicable au président du Conseil d'Administration

- Rémunération fixe : 900 000 euros en base annuelle
- Pas de rémunération variable court terme ni long terme
- Avantage en nature : véhicule de fonction
- Information détaillée page 150 du document d'enregistrement universel 2025

12^e résolution

Approbation de la politique de rémunération applicable au directeur général

- Rémunération fixe : 1 300 000 euros en base annuelle
- Rémunération variable court terme : déterminée au vu des performances du Groupe et plafonnée à 150 % de la rémunération fixe
- Rémunération long terme : attribution d'une allocation annuelle conditionnelle d'actions de la Société dont la juste valeur à l'attribution est plafonnée à 3 250 000 euros
- Avantage en nature : véhicule de fonction
- Information détaillée page 151 et suivantes du document d'enregistrement universel 2025

13^e résolution

Approbation du rapport sur les rémunérations

Rémunération des mandataires sociaux non dirigeants :

- montant global versé en 2025 : 1 148 528 euros
- montant global dû au titre de 2025 : 1 282 408 euros
- information détaillée pages 161 et 162 du document d'enregistrement universel 2025

Rémunération de M. Xavier Huillard :

- montant total versé en numéraire en 2025 : 3 036 632 euros
- montant total attribué en numéraire au titre de 2025 : 1 719 294 euros
- information détaillée page 157 et suivantes du document d'enregistrement universel 2025

Rémunération de M. Pierre Anjolras :

- montant total versé en numéraire en 2025 : 875 594 euros
- montant total attribué en numéraire au titre de 2025 : 2 142 750 euros
- Juste valeur des actions objet du PILT 2025 : 2 229 040 euros
- Plan de retraite à cotisations définies : 257 130 euros
- information détaillée page 159 et suivantes du document d'enregistrement universel 2025

14^e résolution

Approbation de la rémunération versée en 2025 ou attribuée au titre de 2025 à M. Xavier Huillard

- Rémunération fixe au titre de son mandat de président-directeur général : 433 333 euros
- Rémunération fixe au titre de son mandat de président du Conseil d'Administration : 600 000 euros
- Rémunération variable : 679 462 euros
- Rémunération perçue d'une filiale étrangère au titre d'un mandat d'administrateur : 13 670 euros déduits de la part variable court terme de la rémunération
- Avantage en nature : 6 499 euros
- Information détaillée page 157 et suivantes du document d'enregistrement universel 2025

15^e résolution

Approbation de la rémunération versée en 2025 ou attribuée au titre de 2025 à M. Pierre Anjolras

- Rémunération fixe : 866 667 euros
- Rémunération variable : 1 273 991 euros
- Plan d'incitation à long terme 2025 : 22 000 actions sous conditions de performance interne et externe, représentant une juste valeur de 2 229 040 euros
- Rémunération perçue d'une filiale étrangère au titre d'un mandat d'administrateur : 6 835 euros déduits de la part variable court terme de la rémunération
- Avantage en nature : 2 092 euros
- Régime de retraite supplémentaire à prestations définies : aucun versement
- Plan de retraite à cotisations définies : 257 130 euros
- Information détaillée page 159 et suivantes du document d'enregistrement universel 2025

16^e résolution

Renouvellement de l'autorisation en vue de réduire le capital par l'annulation des actions VINCI détenues par la Société

- Plafond : 10 % du capital par périodes successives de 24 mois pour l'appréciation de cette limite
- Durée : 26 mois

17^e résolution

Délégation à l'effet de procéder à des augmentations de capital réservées aux salariés de la Société et de sociétés du groupe VINCI dans le cadre de plans d'épargne

- Plafond des 17^e et 18^e résolutions : 1,5 % du capital
- Suppression du droit préférentiel de souscription en faveur des bénéficiaires
- Prix de souscription des actions nouvelles : supérieur ou égal à 95 % de la moyenne des cours cotés lors des 20 séances de bourse précédant le jour de la décision du Conseil
- Durée : 26 mois

18^e résolution

Délégation à l'effet de procéder à des augmentations du capital réservées à une catégorie de bénéficiaires afin d'offrir aux salariés de certaines filiales étrangères des avantages comparables à ceux offerts aux salariés français

- Plafond des 17^e et 18^e résolutions : 1,5 % du capital
- Suppression du droit préférentiel de souscription en faveur des bénéficiaires
- Prix de souscription des actions nouvelles : supérieur ou égal à 95 % de la moyenne des cours cotés lors des 20 séances de bourse précédant le jour de la décision du Conseil
- Durée : 18 mois

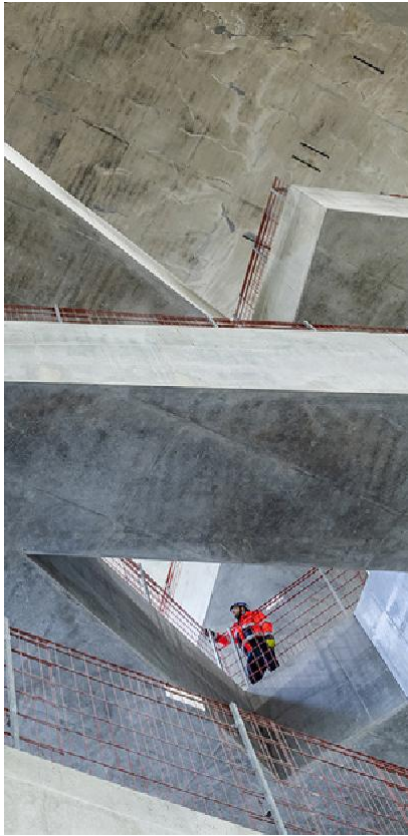
19^e résolution

Modifications statutaires

- Suppression des dispositions obsolètes des statuts et actualisation de leur rédaction
- Modification des articles 1, 11, 13, 16 et 17 des statuts

20^e résolution

Pouvoirs pour les formalités



Assemblée générale des actionnaires

14 AVRIL 2026 - PARIS

